

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Professionnalité ASC 2022-2023

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ASC1.F.22</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

9 ECTS

Volées :  
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :
- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
  - Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
  - Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
  - Commenter les méthodes d'intervention;
  - Apprécier les enjeux du métier;
  - Critiquer le sens de l'action;
  - Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs. L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est exigée.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **lundi 3 avril 2023** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **mardi 6 juin 2023 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) le **lundi 19 juin 2023**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **lundi 28 août 2023** (S35).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

## 9 Bibliographie

Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan  
Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan  
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>  
Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)  
Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES  
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Haute école de travail social et de la santé- EESP

## 10 Enseignants

Bertho Béatrice  
Comte Isabelle  
De Luca Dario  
della Croce Claudia  
Eggimann Véronique  
Haunreiter Katja  
Hugli Alexandre  
Jetzer Anne  
Leuba Marie  
Michaud Michèle  
Neuenschwander Mathieu  
Rochat Karlen Gaëlle Alexandrine  
Sans enseignant  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vuichard Rémi

**Nom du responsable de module \***

EGGIMANN Véronique

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ASC** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC2.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, le travail en équipe, les conditions de la participation, la gestion financière).
- Rédiger un projet d'animation socioculturelle en incluant les techniques et principes de la méthodologie de projet.
- Identifier les principes d'une stratégie de communication et élaborer un plan de communication.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Contenu :

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Travail en équipe,
- Recherche de fonds
- Autonomie et autodétermination,
- Stratégie de communication et plan de communication

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), deux rencontres avec des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle et une immersion dans une institution partenaire.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Travail écrit : une partie est rédigée en groupe et une partie rédigée individuellement, à remettre pour le **mercredi 26 avril 2023 (semaine 17)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 5 septembre 2023 (semaine 36)**
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

#### 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignants

Leuba Marie

Nom du responsable de module \*

LEUBA Marie

Descriptif validé le \*

22 décembre 2022

Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux ASC** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ASC3.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaines 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

5. Développer une pensée critique ; questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents et créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Mettre en relation les concepts de démocratie, de citoyenneté, d'espace public et de participation avec l'animation socioculturelle
- Décrire les enjeux de l'action collective et proposer des diagnostics de terrains
- Appliquer des méthodologies basées sur les compétences et ressources des personnes et communautés
- Développer des outils pour :
  - Se mobiliser autour de la transition écologique dans les quartiers et communes
  - Soutenir la participation culturelle de tous les publics.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module inscrit l'animation socioculturelle dans le contexte des sociétés démocratiques contemporaines et s'attache à définir, argumenter et discuter les concepts de citoyenneté, d'espace public et de participation. Ces concepts ouvrent sur des méthodologies participatives qui placent les publics concernés au cœur de l'action socioculturelle. La transition écologique dans les quartiers et la participation culturelle constitueront des axes d'analyse privilégiés pour explorer ces méthodologies.

Les formes d'enseignement articulent cours de philosophie et de droit, enseignements méthodologiques, présentations de projets et explorations de terrains. Ces explorations auront lieu dans le grand Lausanne et à Orbe.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

1. Travail écrit individuel, à remettre pour le **mercredi 17 mai 2023**
2. Présentation orale par groupes de 3 étudiant-e-s, les **jeudi 22 et vendredi 23 juin 2023**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- 1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel, le **jeudi 7 septembre 2023**.
- 2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

#### 9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignants

Jetzer Anne

**Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité AS** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS1.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \***  
**9 ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT 2021 EE 2020, TP 2020

Semaine 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser la politique sociosanitaire et ses développements en cours
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations offertes par les assurances sociales (chômage, invalidité, perte de gain, maladie et accident)
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources
- Estimer les facteurs de risque et de protection, ainsi que les trajectoires conduisant à la pauvreté (sous ses différentes formes)
- Evaluer les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion dans la « lutte contre la pauvreté » (notamment dans l'aide sociale)
- Accompagner une personne ou un ménage en situation de précarité dans la gestion de son budget
- Identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.

Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.).

Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.

Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Examen écrit sur table, individuel, portant sur une partie de la matière enseignée tout au long du module (pour plus de précisions, cf. le document Modalités d'évaluation sur Moodle).

Date : **lundi 19 juin 2023 de 13h00 à 16h30.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : examen écrit sur table le **lundi 28 août 2023** de 13h00 à 16h30.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

Bibliographie :

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes.  
*Quand l'aide sociale évoluera* (2019). Caritas, Almanach social 2020.  
Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). *Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés*. L'Harmattan.  
Gafner, M. (2020). *Autorisations de séjour en Suisse*. CSP Vaud.

Titre des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). *Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud*. hetsl.ch. [https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/laress/Rapports/81517\\_RapportFinal-web.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf)  
Tilmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu*. Contre-la-pauvrete.ch. [https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation\\_COVID\\_\\_SHP\\_DEF.pdf](https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf)

## 10 Enseignants

Arbel Anouk  
Bersier Yannick  
Brossy Joëlle  
Burch Fabio  
Clerc Karine  
Concha Javier  
Delay Christophe  
Descloux Romain  
Dupertuis Christine  
Favre Elise  
Gafner Magalie  
Guerdat Ophélie  
Haunreiter Katja  
Kempter Kevin  
Konan N'Dri Paul  
Lalanne Laure  
Morel Mariette Stevie  
Pedrazzini Indiana  
Pelizzari Alessandro  
Perrinjaquet Sophie Coline  
Russi Umberto  
Sayed Inès  
Tiberghien Julie  
Vesin Kevin  
Zürcher Karin

**Nom du responsable de module \***

RUSSE Umberto

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention AS** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS2.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif
- Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention
- Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel
- Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques
- Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son auto-détermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir
- Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation.

La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·le·s de terrain sont confronté·e·s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·le·s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené·e·s à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

**Modalités pédagogiques :**

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·e·s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien.

Des professionnel·le·s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation du module se subdivise en deux parties :

Une évaluation formative, sous forme de travail écrit (semaine 22). Le **mardi 30 mai 2023**, les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.

Une évaluation sommative, sous forme d'examen oral (semaine 26). Le **lundi 26 juin 2023 ou le mardi 27 juin 2023**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les modalités précises seront annoncées le premier jour du module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Une participation régulière et active des étudiant·e·s est attendue.

En cas d'absences répétées (total supérieur à 40%), sans justification certifiée, un travail complémentaire sera demandé.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même

année académique, soit : un examen oral individuel aura lieu le **lundi 4 septembre 2023** (semaine 36).

2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

Une liste sera remise à l'ouverture du module (semaine 8). Elle sera complétée au cours du module.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Baettig Sébastien  
Bersier Yannick  
Bertocchi Silvie  
Brossy Joëlle  
de Meyer Patricia  
Favez Michel  
Ganière Mélanie  
Gremion Vincent Anne-Claire  
Krafft Matthieu  
Masciulli Vincent  
Palkovic Viktor  
Rosselet Justine  
Sans enseignant  
Steiner Walter  
Vacataire7  
Vacataire8

**Nom du responsable de module \***

BROSSY Joëlle

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux AS** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.AS3.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaine 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de leur compréhension d'une situation relative à une problématique de :
  - santé mentale ;
  - addictions ;
  - délinquance.
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addictions et de délinquance ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale, d'addictions ou de délinquance ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) dans chacun des trois champs d'intervention (champ pénal, protection de l'adulte et structures d'aide ordinaires) par rapport aux autres professions ou métiers avec lequel-le-s l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module se compose de deux grandes parties :

**1. Une partie théorique thématique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoirs autour de :****a) Droit de protection de l'adulte**

Cette première partie théorique du module présentera le cadre juridique, sur le plan civil, dans lequel s'inscrit depuis 2013 la protection des personnes adultes rendues particulièrement vulnérables en raison d'une déficience mentale, de troubles psychiques ou tout autre état de faiblesse qui affecte leur condition personnelle. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

**b) Dépendances / addictions**

Dans cette seconde partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

**c) Santé mentale**

Cette troisième partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques, permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

**d) Délinquance, illégalismes et champ pénal**

Cette partie traite de la déviance, de la délinquance, des peines et mesures et du milieu pénitentiaire et fait le lien avec des situations spécifiques issues de la santé mentale et de la dépendance. Elle aborde des problématiques spécifiques, telles que les mesures pénales en cas de troubles psychiques ou l'évaluation de la dangerosité.

**2. Une partie à orientation pratique qui vise l'acquisition de compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être de l'intervention des AS dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires.**

Que ce soit dans le champ de la protection de l'adulte, de la justice pénale ou dans des structures d'aide ordinaires, les AS doivent penser leur intervention auprès des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, d'addiction, de délinquance ou de tout autre état de faiblesse, en mobilisant, en combinant des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être et en situant leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour de la personne, de l'autre. Il s'agira dès lors d'être à même d'identifier les compétences en termes de *savoir-faire* et de *savoir-être* mais aussi les rôles spécifiques de l'AS dans chacun de ces champs d'intervention par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquelles l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

**Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :**

Cours ex-cathedra, présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.  
Travail de groupe sous forme de rencontres avec les professionnel-le-s de terrain pour approfondir des thématiques spécifiques.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Une partie écrite consistant en un dossier collectif à rendre le **jeudi 22 juin 2023 (semaine 25)**
- Une partie orale consistant en une présentation orale collective du dossier écrit : **jeudi 29 ou vendredi 30 juin 2023 (semaine 26)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : une présentation orale individuelle pour le **jeudi 07 septembre 2023 (semaine 36)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques****9 Bibliographie**

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

**10 Enseignants****Nom du responsable de module \***

KONAN N'Dri Paul



**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022



**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité ES** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ES1.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**9 ECTS**

Volées :  
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables d'analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en :

- Éluclidant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative.
- Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, meso et micro).
- Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture.
- Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture.
- Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements dévifs ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

**Formes d'enseignement :**

Le module est conçu sur un dispositif de blended learning (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéos, Miro, Teams.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle:

- Activités d'intégration des contenus.
- Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes.
- Conception d'un média (vidéo ou Podcast) au sujet d'une thématique du module en sous-groupes.
- Examen écrit individuel sur Moodle le **mardi 20 juin 2023 (semaine 25)**.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel, le **mardi 29 août 2023 (semaine 35)**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de médias sera proposé en mars 2023.

## 9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

## 10 Enseignants

Ben Salem Amelle  
Bernasconi Kevin  
Brischoux Jules  
Cebe Yasmine  
Charvoz Linda  
Chatelain Sandra  
Descoedres Clément  
Dimitrova Nevena  
Dind Juliane Sabine  
Frund Robert  
Gerace Zinniker Lidia  
Guignard Michèle Laure  
Jetzer Anne  
Kana Christelle  
Lafranchi Tommaso  
Martin Murielle  
Mercanton David  
Montefusco Camille Charlotte  
Montone Giulia  
Perrelet Valentine  
Roueche Matthieu  
Salupo Sabrina  
Schmidlin Irène  
Schovanec Josef  
Tharin Ann  
Togni Pillonel Lisa  
Weber Niels

### Nom du responsable de module \*

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle

### Descriptif validé le \*

22 décembre 2022

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module 2022-2023

#### Modèles et méthodes d'intervention ES

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.ES2.F.22</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**

**6 ECTS**  français

Volées :  
PT2021, EE 2020 et TP 2020

Semaines 8 à 22  
Lundi et/ou mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

**4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
- Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus durant les cours
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
- Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module aborde les thématiques suivantes :

1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en travail social (MDH-PPH, ACC, systémique, intervention psychodynamique en travail social). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
2. Intervention en institution : fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des des étudiant-e-s durant les temps étudiant-e-s prévus.  
Présence et participation active aux cours sont demandées.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

1. Travail sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH en groupes de 3-4 étudiant-e-s aboutissant au rendu d'un projet écrit individuel au plus tard le **lundi 17 avril 2023 à 12h30** (semaine 16).
2. Questionnaire à choix multiples (QCM) sur Moodle sur les 2 premières approches vues le **lundi 8 mai 2023 (semaine 19)**.
3. Examen individuel sur table sans document le **lundi 19 juin 2023** (semaine 25) :
  - une partie portant sur le droit
  - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, acc).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points. Le QCM est une évaluation obligatoire permettant de se présenter à l'examen sur table et d'obtenir maximum 10 points de bonus qui seront rajoutés au total des points obtenus lors des trois autres évaluations. Si l'étudiant-e obtient plus que les 100 points maximum de l'ensemble de l'examen, la notation finale ne pourra pas dépasser la note A.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit :

1. Travail individuel sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH fournie le lundi 28 août 2023 et aboutissant au rendu d'un projet écrit au plus tard le **mardi 5 septembre 2023 à 17h00** (semaine 36). Les étudiante-s ayant obtenu au moins le 80% des points (soit 24 points absolus) lors du travail sur la vignette MDH-PPH lors de la première session n'ont pas besoin de répéter ce travail.
2. Examen individuel sans document le **lundi 28 août 2023** (semaine 35) :
  - une partie portant sur le droit
  - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, acc).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie de droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points. Les points engrangés (max. 10 points) lors du QCM sur les approches réalisé en mai seront rajoutés au total de points obtenus lors des trois autres évaluations. Si l'étudiant-e obtient plus que les 100 pts maximum de l'ensemble de l'examen, la notation finale ne pourra pas dépasser la note A.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique. Dans cette option, toutes les épreuves doivent être présentées conformément aux modalités d'évaluation et de validation de la fiche module 2023-2024.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Genève : Ed. IES ; Lausanne : EESP.

Bouvet, C. (2014). Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC). Paris : Dunod.

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. Lien social et Politiques, 86, 173-190.

De Robertis, C. (2007). Méthodologie d'intervention en travail social. Paris : Bayard.

Lemay, M. (1993). J'ai mal à ma mère. Paris : Fleurus.

### Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühr, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotidien de couples dont l'un-e des deux partenaires présente une déficience visuel ou une surdité. Visioconférence.

"Ma santé: je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

## 10 Enseignants

Charvoz Linda  
de Meyer Patricia  
Girardet Khedidja  
Guignard Michèle Laure  
Krafft Matthieu  
Mellina Joël  
Mercolli Mauro  
Nicolussi Anaïs  
Pellico Volluz Marylène  
Schmidlin Irène  
Ugo Erwan  
Veyre Aline

### **Nom du responsable de module \***

CHARVOZ Linda

### **Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Actions spécifiques et enjeux ES** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ES3.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volée :  
PT 2021, EE 2019 et TP 2019

Semaines 16 à 22  
Jeudi et/ou Vendredi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

**5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

**Objectifs :**

Le module vise à soutenir le développement d'une réflexion critique permettant de questionner le sens, les idéologies, les définitions du ou des problèmes sociaux, les méthodologies sur lesquelles l'action sociale s'appuie. Il permet de concevoir des actions spécifiques pertinentes, créatives et diversifiées orientées par les principes du développement durable.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les enjeux et dilemmes éthiques relatifs aux axes et situations professionnelles présentés
- Analyser des situations, définir le ou les problèmes à traiter et concevoir des actions spécifiques pour y répondre. Les actions spécifiques tiennent compte des enjeux sociaux, économiques, politiques et éthiques
- Argumenter leurs choix (conceptualisation des actions spécifiques) et défendre un positionnement « éclairé »

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les principes du développement durable constituent le fil rouge du module permettant d'articuler les cours ainsi que les thématiques (ateliers) à choix. Ils serviront de base à l'identification des enjeux et à la conception des actions spécifiques.

Les cours et ateliers seront basés sur trois dimensions : le développement d'une réflexion critique ; la définition des problèmes et les enjeux qui y sont associés ; la proposition d'actions spécifiques dans une perspective de développement durable (principes éthiques).

Ces trois dimensions orientent les contenus des cours et des ateliers en soulignant l'importance du contexte, en privilégiant une analyse de situations professionnelles et enfin en soutenant une réflexion sur la posture et l'intervention.

### Les axes prescriptifs :

- Intervention sous mandat et aide contrainte, collaboration avec les familles et soutien à la parentalité
- Rapport au corps et aux émotions

### Les ateliers :

Six ateliers thématiques à choix seront proposés. Ces ateliers visent à penser une action spécifique en équipe en lien avec un ou plusieurs objectifs de développement durable et au moins une thématique. Les thématiques traitées dans les ateliers seront précisées en début de module et peuvent être modifiées d'année en année.

Cours magistraux, séminaires et travaux de groupe

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module comprend la réalisation d'un poster et une présentation orale par groupe. Elle boucle le processus de conception de l'action spécifique pensée et élaborée en équipe durant les ateliers. L'examen (la présentation orale de groupe sur la base du poster réalisé en équipe) aura lieu le **jeudi 22 juin 2023**.

### Modalités de répétition :

#### En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : la réalisation d'un poster et d'une présentation orale de groupe le **jeudi 31 août 2023** (S35).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

- Bovey, L. & Kuehni, M. (2019). Corps à corps dans le travail éducatif auprès des personnes en situation de handicap avec déficience intellectuelle. *La nouvelle revue du travail*, 14. DOI : doi.org/10.4000/nrt.4781
- Denis, C. & Seron, C. (2011). Changer « à l'insu de son plein gré » ? Les défis de l'intervention sous mandat. *Cahiers critiques de thérapies familiales et de pratiques de réseaux*, 46, 47-65.
- Fleischlin, P. (2020). Objectifs de développement durable : un appel au travail social. *Actualité Sociale*, 12-15.
- Giuliani, F. (2013). *Accompagner : Le travail social face à la précarité durable*. Presses Universitaires de Rennes.
- Golay, D. & Udressy, O. (2019). Quand la relation socio-éducative définit le cadre d'intervention. Les ambiguïtés d'une prise en charge individualisée dans un lieu d'accueil collectif. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(2), 46-62. DOI : doi.org/10.7202/1066100ar
- Infante, L. (2022). La construction de la reconnaissance mutuelle des rôles comme condition de l'intervention sociale. *Recherches familiales*, 19. (A paraître)
- Plantard, P. (2021). Numérique et travail social : entre normes et médiation. *Informations sociales*, 202, 44-53.
- Portillo, M. (2019). Qu'est-ce que le travail social vert et pourquoi est-il pertinent aujourd'hui ? *Forum : Revue de la recherche en travail social*, 157, 46-54.

### Titre des recherches :

- Dimitrova, N., Les parents doivent-ils mettre leurs écrans de côté ? Avec la collaboration de Chaman, S., Forcella, A., Musio, N., Quinodroz, F. Financé par Action Innocence (01.04.2021-31.05.2022)
- Infante, L. (2018-2022). *L'expérience des familles et des professionnels de l'éducation sociale à travers les mesures d'intervention socio-éducative de type AEMO*. UQAM, HES-SO.
- Veyre, A., Hugentobler, V., Vieillissement en institution des personnes en situation de handicap. Avec la collaboration de Guérdat, O., Ischer, M. Financé par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Ra&D du domaine Travail social, programme de recherche prioritaire (01.02.2021-31.07.2022).

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignants**

Barraud Vial Carole  
Bovey Laurent  
Dos Santos Marta Sofia  
Gigandet Michèle  
Golay Dominique  
Koch Stéphane  
Konan N'Dri Paul  
Kuehni Morgane  
Magalhães de Almeida António  
Perret Basile  
Pitarelli Emilio  
Robert Loris  
Udressy Olivier  
Vacataire1  
Vacataire2  
Veyre Aline  
Zürcher Karin

**Nom du responsable de module \***

GOLAY Dominique

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2022-2023

<p><b>Code</b> T.TS.S0359.TB.F.22</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**15 ECTS**

Le module TB englobe deux parties:  
- une partie (TB1) consacrée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à TB2.  
- une partie (TB2) consacrée à l'analyse des données, leur présentation et à la réalisation du document écrit.

Volée PT2021

Semestre de printemps 2023 :  
semaines 8 à 22, vendredis  
Semestre d'automne 2023 :  
semaines 38 à 2 (2024), jeudis et vendredis

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

#### Autres prérequis

La partie "Élaboration du projet" (TB1) doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la présentation du travail de bachelor (TB2).

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d':

- Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
- Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champ professionnel.
- Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récolte de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique).
- Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
- Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
- Mobiliser un (ou des) instrument(s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
- Développer les compétences en méthodologie de recherche.
- Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche – problématique – questions de recherches – outils de récolte de données – éthique – écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

- Séminaires thématiques (participation obligatoire).
- Encadrement collectif et de groupe.
- Temps de travail personnel .

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalités d'évaluation du projet :

- Délai de dépôt du projet : le **vendredi 02 juin 2023** (semaine 22).
- En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 25 août 2023** (semaine 34).
- Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor (TB) :

- Délai de dépôt du travail de bachelor : **mardi 30 janvier 2024** (semaine 5). *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*
- Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice ou au directeur TB dans un délai de huit semaines après la réception du protocole d'évaluation du TB. *En cas de non-respect de ce délai, la note F (échec) est attribuée.*

Modalités de répétition :

- En cas de non-validation du projet : les étudiant-es se réinscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.
- En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor (TB) : le module doit être répété. Les étudiant-es présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délai imparti par la durée maximale de la formation.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

En complément du descriptif module, le *Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Edition 2023 - PT)* est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur <https://my.hetsl.ch/>).



Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

## 9 Bibliographie

### Bibliographie :

- Se référer au *Catalogue des séminaires thématiques (semestres de printemps et d'automne 2023)*.
- Chaque séminaire thématique présentera une bibliographie en début de module.

### Titre des recherches :

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées dans le cadre des séminaires qu'elles et ils portent. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/>.

## 10 Enseignants

Bovey Fanny  
Charvoz Linda  
Ciobanu Oana  
Csupor Isabelle  
Delay Christophe  
Dimitrova Nevena  
Franz Lucile  
Gaberel Pascal Eric  
Guerdat Ophélie  
Guignard Michèle Laure  
Henchoz Caroline  
Leuba Marie  
Magalhães de Almeida António  
Masciulli Jung Aurélie  
Pelizzari Alessandro  
Pfleghard Saskia  
Quercia Francesca  
Tapparel Sophie  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4  
Vacataire5  
Veyre Aline

### **Nom du responsable de module \***

MAGALHÃES DE ALMEIDA António et MALATESTA Dominique

### **Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

### **Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Le travail social à l'ère du numérique** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML750.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**3 ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volée :  
PT 2021

Semaines 8 à 12  
Jeudi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Décrire des possibilités technologiques existantes pour accompagner les divers publics auxquels elles et ils seront confronté-e-s, que ce soit en termes d'apprentissages, de soutien aux activités du quotidien, de gestion et de transmission d'informations.
- Nommer les compétences numériques nécessaires à l'accompagnement des publics concernés, de même que les compétences numériques utiles à ces publics.
- Présenter un regard critique sur l'évolution technologique du champ du travail social et ses enjeux : en termes notamment d'inégalités sociales-numériques ; de maintien de la relation d'accompagnement dans un univers dématérialisé ; d'inclusion ; de respect des droits et devoirs des personnes dans un environnement numérique ; de considérations éthiques qui accompagnent l'évolution numérique.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Les défis que posent au champ du travail social le développement numérique rapide et massif de notre société représentent des enjeux importants pour les futures travailleuses et travailleurs sociaux. Ce module se penche sur ces questionnements en abordant à la fois :

- Des outils technologiques et numériques utilisés dans l'accompagnement des publics du travail social (enfants et adolescent-e-s, personnes en situation de handicap, personnes présentant des troubles neurodéveloppementaux, personnes vieillissantes, personnes en situation d'illettrisme, de précarité financière et/ou sociale, populations issues de l'immigration, etc.) et dans les différents champs : animation socioculturelle, service social et éducation sociale, que ce soit dans l'intervention individuelle ou collective.
- Les avantages et points de vigilances en lien avec le développement des outils numériques et leurs impacts sur les pratiques professionnelles en travail social et leurs bénéficiaires.
- Le développement d'un regard critique ainsi qu'une mise en perspective de ce développement technologique et des divers outils qui l'accompagnent.

Le module est conçu dans un dispositif de type Blended Learning (ou dispositif hybride), mêlant des cours en présentiel, des cours asynchrones et du travail en sous-groupe accompagné par des expert-e-s. Le travail en sous-groupe porte sur la création d'un média présentant une thématique et d'un quiz permettant d'évaluer les connaissances sur la thématique. Des temps d'apprentissage et d'expérimentation sous forme de Serious Game sont également prévus.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation comporte trois étapes qui s'articulent autour de la conception d'un Podcast :

- a) Conception d'un Podcast au sujet d'une thématique du module en sous-groupes et élaboration d'un quiz à ce sujet pour le **jeudi 23 mars 2023** (semaine 12).
- b) Ecoute des Podcasts des autres groupes et réponses à leurs quiz pour le **jeudi 30 mars 2023** (semaine 13).
- c) Participation à un Serious Game sur les thématiques du module le **jeudi 30 mars 2023** (semaine 13).

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit : un travail écrit à rendre pour le **jeudi 15 juin 2023** (semaine 24).

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de Podcasts sera proposé début mars 2023.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 **Bibliographie**Bibliographie :

Dif-Pradalier M. et Jammet T. (2022). Quelle insertion socioprofessionnelle numérisée ? *REISO, Revue d'information sociale* [Online].

Goldkind L. (2021). Social Work and Artificial Intelligence : into the Matrix. *Social Service Faculty Publications*, 66(4), 372-374.

Granjon F. (2022), *Classes populaires et usages de l'informatique connectée : des inégalités sociales-numériques*. Presses des Mines.

Kesteman N. (2020). Entre illettrisme et illettrisme : les nouveaux publics à faible autonomie administrative. *Revue des politiques sociales et familiales*, 135, 65-73.

Meyer, V. (Dir.). (2014), *Les technologies numériques au service de l'usager... Au secours du travail social ?* Les Etudes Hospitalières.

Nada, E. (2021). Aide sociale numérisée : quelles conséquences ? *REISO, Revue d'information sociale*. [Online].

Sorin, F. (2019). Les pratiques numériques des travailleurs sociaux : entre « savoir-faire » et « devoir-faire ». *Vie sociale*, 28, 33-49.

Steiner, O. (2020), Social Work in the Digital Era : Theoretical, Ethical and Practical Considerations. *British Journal of Social Work*, 51, 3358-3374.

Titre des recherches :

Charvoz, L. (2021-2022). *Ma Santé : je m'informe et je choisis : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap – fabrication d'un prototype*. Fondation pour la Recherche en faveur des personnes handicapées (FRH) : Innovation Booster.

Dimitrova, N., Unternäher, E. & Sticca, F. (2022-2023). *Quelle(s) utilisation(s) des écrans numériques par les jeunes enfants en Suisse ?* Action Innocence.

Dimitrova, N. & Ray-Kaesler, S. (2022). *E-Service TSA : annuaire numérique recensant les prestations existantes en Suisse romande pour les personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches*. Fondation pour la Recherche en faveur des personnes handicapées (FRH) : Innovation Booster.

Dimitrova, N. & Ray-Kaesler, S. (2020-2021). *Améliorer les services aux familles ayant un trouble neuro-développemental*. Bureau vaudois pour les familles : ville de Lausanne.

Rullac, S. & al. (2021-2023). *Activities-Based Job Matching System*. Innosuisse : Swiss Innovation Agency.

Steiger, B., Konan, N.P. & Sokhn, M. (2018-2020). *Vaud Integration Vulnerabilities Responses (VIVRE)*. BREF - Gebert Rüt Stiftung (Innovation sociale).

Tiberghien, J. (En cours). *Enquête sur l'influence des outils numériques dans les Centres sociaux régionaux. (Titre provisoire)*. Université de Lausanne et Haute école de travail social et de la santé Lausanne.

10 **Enseignants**

Charvoz Linda  
Magalhães de Almeida António  
Martin Murielle  
Pfleghard Saskia  
Rullac Stéphane  
Sans enseignant  
Tiberghien Julie  
Vacataire1  
Weber Niels

**Nom du responsable de module \***

MARTIN Murielle

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Travail social et sexualités : Let's talk about sex !** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML753.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2021

Semaine bloc 7/2023

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une approche constructive, ouverte et non-discriminante de la sexualité sur la base des droits sexuels et de la politique de santé sexuelle en Suisse,
- Aborder les questions liées à la sexualité dans un contexte professionnel avec différents types de public,
- Identifier le réseau romand de santé sexuelle (institutionnel et associatif).

**5 Contenu et formes d'enseignement \*****Description du contenu pédagogique du module :**

La sexualité fait partie de tout être humain. Elle est présente dès la naissance et se développe tout au long de la vie, au fil des expériences et des contextes propres à chaque personne. Elle joue un rôle important dans la construction de l'identité, ainsi que dans la santé physique et psychique. Or, dès qu'il s'agit de parler de sexualité en contexte professionnel, la gêne et le malaise s'installent. Et pour cause, il n'est pas simple d'aborder ce domaine à la fois si intime, et pourtant si social, culturel et politique.

Nous allons, sur la base des principaux cadres de références de santé sexuelle et des droits sexuels nationaux et internationaux, apprendre à parler de sexualité dans une vision constructive et holistique. Ce sera l'occasion de mettre à niveau les connaissances, de déconstruire certains stéréotypes, de travailler sur ses propres représentations et d'apprendre à entrer en dialogue sur le sujet de la sexualité en contexte professionnel.

**Situations professionnalisantes :**

Les étudiant-e-s seront invité-e-s à identifier des situations professionnelles concrètes qui seront travaillées par l'intermédiaire d'une forme de théâtre social : le théâtre de l'opprimé-e. L'objectif étant de pouvoir s'exercer à être à l'écoute, de répondre le plus simplement et adéquatement possible aux questions des enfants, adolescent-es, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées avec qui nous travaillons et de savoir où les réorienter dans le réseau.

**Formes d'enseignement :**

Ce module se déroulera en une semaine bloc. La présence des étudiant-e-s est requise.  
Ce module adoptera une approche co-constructive expérimentelle, ludique et réflexive.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

*La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- a) Évaluation sommative : participation engagée aux 4,5 jours du module, notamment aux jeux de rôles construits sur la base des situations professionnalisantes amenées par les étudiante-s (30 points de participation).  
b) Évaluation sommative : présentation orale en sous-groupe le **vendredi 17 février 2023** de 9h30 à 13h00 (30 points)

La note finale est composée du cumul des points de présence et des points obtenus pour la présentation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Dépôt d'un travail écrit individuel de 4 pages avec un délai fixé au **jeudi 30 mars 2023** à midi.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

**Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s :** 20

**Dates :** semaine bloc 7,

**Nombre de jour :** 4,5 jours

**Démarrage du module :** lundi 13 février 2023

**Fin du module :** vendredi 17 février 2023

**Calendrier**

- Lundi 13 février (jour)
- Mardi 14 février (jour)
- Mercredi 15 février (1/2 journée)
- Jeudi 16 février (jour)
- Vendredi 17 février (jour)

**Horaires**

Les cours commenceront au plus tôt à 8h30 et se termineront au plus tard à 17h00.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

**9 Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée et/ou mise à disposition des étudiant-es par les enseignant-es au début du module.

**Domaine HES-SO** Travail social  
**Filière** Travail social

10 **Enseignants**

Aigroz Christine  
Arbel Anouk  
Beziane Camille  
Chavanne Marielle  
Dayer Caroline  
Monnay Anne-Frédérique  
Morier-Genoud Pascal  
Perret Sophie  
Ros Jenny  
Vacataire3

**Nom du responsable de module \***

ARBEL Anouk

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Entre participation et soutien: la mise en oeuvre de groupes de parole dans le travail social** 2022-2023

**Code**  
T.TS.SO359.ML754.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

PT 2021

Semaines 8 à 12  
Jeudi

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

La compétence principale visée par ce module est la compétence 3, l'accent étant mis sur la posture professionnelle dans l'animation de groupes de parole :

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

Les compétences 1 et 5 seront également travaillées à travers la capacité d'argumentation et le développement d'une pensée critique et la capacité à questionner le sens des dispositifs d'expression et de soutien proposés par les acteurs et actrices du travail social.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Penser et argumenter le sens et la pertinence des groupes de parole en fonction des publics et du contexte ;
- Mobiliser les outils méthodologiques et pratiques relatifs à la mise en œuvre de groupes de parole ;
- Développer leurs compétences dans l'animation et la co-animation de groupes ;
- Identifier et prendre conscience des enjeux relatifs à la prise de parole et/ou à la participation aux décisions pour des individus et des groupes en situation de vulnérabilité ;
- Développer une réflexion critique, analyser et évaluer les objectifs de mise en œuvre d'un groupe de parole.

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Une large part du module sera consacrée aux aspects méthodologiques et à l'expérimentation par le recours à des jeux de rôle et par l'observation. Les contenus théoriques permettront d'analyser le sens et la portée des groupes de parole ainsi que de prendre conscience des enjeux qui peuvent y être associés (confidentialité, médiatisation de la parole, risques liés à l'exposition de soi, clarté des objectifs, soutien à l'expression, etc.).

Cours théoriques et méthodologiques, simulations, observations, travaux de groupe.



Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sous forme de présentations orales par groupe. Elle aura lieu le dernier jour du module en semaine 12, soit le jeudi **23 mars 2023**.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :  
- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : le mercredi **21 juin 2023** (semaine 25), le selon des modalités identiques.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

## 9 Bibliographie

Bouville, J.-M. (2005). *Au fil de la parole, les groupes pour dire*. Erès.

Gihl Boucler, C. (2012). Le groupe de parole, espace de reconnaissance : Du lien abîmé au lien reconstitué. *Gestalt*, 42, 113-126.

Herzog-Diem, R. & Huber, S. (2008). Les groupes d'entraide autogérés: Se soutenir mutuellement pour aller mieux. *Beobachter*.

Vincent, J. & Lamrani, J. (2018). Un groupe de parole ouvert, coopératif et créatif : le « café psychosocio » depuis 2011. *Pour*, 234-235(2-3), 17-22.

## 10 Enseignants

Bigler Anne-Rebecca  
Golay Dominique  
Pralong Seck Barbara  
Sans enseignant  
Udressy Olivier

### Nom du responsable de module \*

GOLAY Dominique

### Descriptif validé le \*

22 décembre 2022

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Penser le deuil dans le travail social** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML755.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2021

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

**2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Développer une réflexion approfondie autour de la fin de (la) vie et du deuil ;
- Thématiser les notions de rites, de rituels, de ritualisation (collective et en institution notamment) ;
- Comprendre et cerner la façon dont des professionnel·les accompagnent socialement une fin de vie, un décès ou un deuil ;
- « Baliser » la place du travailleur social et de la travailleuse sociale dans le processus du « deuil » ;
- Réfléchir à leur posture professionnelle de travailleur social ou travailleuse sociale lorsque la mort vient marquer des situations professionnelles (constitution et construction d'un savoir spécifique).

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

La mort – et le deuil – sont des sujets peu thématés dans la formation en travail social. Ces sujets, qui nous renvoient à notre condition humaine, sont souvent difficiles à appréhender sur un plan émotionnel et relationnel. S'intéresser à la mort (de bénéficiaires, de résident-es, de collègues, de proches, etc.) et à l'impact de cet événement sur la pratique des professionnel-les et sur la vie institutionnelle, apparaît comme une démarche aussi originale que nécessaire. Aussi, dans les activités des professionnel-les du travail social, ce thème traverse fréquemment leurs engagements, leurs échanges, révèle des fragilités/vulnérabilités et s'invite parfois là où personne ne l'attendait.

Ce module, construit en un bloc, à cheval sur un week-end (du jeudi 9 février au mercredi matin 15 février) propose aux étudiant-es de penser la mort dans le milieu professionnel et d'apprivoiser les différentes facettes que comporte un deuil, de penser quelques impensés. Proposée par les membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF), la semaine est articulée en 5 journées de travail :

- une journée introductive durant laquelle un questionnaire autour du deuil (définition) sera posé : contexte ; dimensions individuelle et collective ; ritualisation ; dispositifs d'accompagnement existants.
- deux journées « thématiques » articulées en quatre temps : les étudiant-es sont invité-es à réfléchir au deuil à partir de la présentation de thèmes (deuil au travail ; deuil périnatal ; deuil et lieux (institutions, associations, etc.) ; etc.) ; ces présentations seront complétées notamment par des interventions de professionnel-les du travail social (AS-ASC-ES).
- une journée intitulée « illustrative » ou « production artistique » : des artistes (cinéaste, écrivain-e, photographe, etc.) présenteront leur travail pour évoquer l'expérience du deuil.
- une journée « accompagnement et développement de projet » : les étudiant-es seront accompagné-es durant la journée par leur responsable de suivi dans le cadre de ce ML.

Modalités pédagogiques

Durant cette semaine bloc, les étudiant-es suivront quelques cours magistraux ; elles et ils seront invité-es à travailler et discuter collectivement ces différents apports lors de rencontres avec des professionnel-les provenant de différents horizons et lors d'ateliers (travail sur des articles, des séquences filmées et sonores). Une participation active est requise tout au long de la semaine et ce en vue du développement d'une « communauté d'apprentissage » (mutualisation, mise en commun, co-construction).

Les enseignant-es de ce module sont membres du réseau de compétences *Âge, vieillissements et fin de vie* (AVIF ; <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/>) ; elles et ils alimentent la réflexion des étudiant-es en présentant une vision prospective (enjeux) sur les sujets abordés.

Enfin, le dispositif pédagogique se fonde en partie sur une originalité : chaque participant-e au module s'approprie une thématique qui lui est propre et développe un propos partant de ses propres réflexions.

Ce module va se dérouler à cheval sur les deux semaines (4 jours et demi de travail) du jeudi 9 au mercredi 15 février 2023 (semaine 6 & 7).

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Travail de création collectif à présenter sous forme de présentation orale de groupe selon les modalités exposées lors du module en semaine 13.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel pour le vendredi 23 juin 2023 (S25).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation****8 Remarques**

Ce module se déroule sur une semaine bloc du jeudi 9 février au mercredi 15 février 2023 (y compris le mercredi matin).

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 **Bibliographie****Bibliographie :**

- Berthod, M.-A. (2021). Adopter un regard anthropologique dans les situations en fin de vie. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 63-74. org/10.3917/jalmalv.146.0063
- Berthod, M.-A., Sisoix, C., Legenne, M. & Joly, C. (2021). Les nouveaux enjeux sociétaux de la fin de vie : apport anthropologique. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, 146, 75-87. org/10.3917/jalmalv.146.0075
- Berthod, M.-A. (2019). La circulation des morts, l'ancrage des corps et le deuil sans frontières. *Diversité urbaine*, 18, 87-104. org/10.7202/1059593ar
- Berthod, M.-A. (2019). La requalification des cimetières et les enjeux de patrimonialisation en Suisse. In G. Clavandier & F. Michaud Nérard (dir.), *Les cimetières, que vont-ils devenir ?* (pp. 225-235). Paris : Hermann.
- Berthod, M.-A. (2018). Les fins de vie en contexte institutionnel. *Dépendances*, 62, 8-10.
- Berthod, M.-A. (2018). Deuil. In A. Piette & J.-M. Salanskis, *Dictionnaire de l'humain* (pp. 101-108). Paris : Presse universitaires de Paris Nanterre.
- Berthod, M.-A. (2016). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034383ar>
- Berthod, M.-A. (2015). L'indiscipline conceptuelle des rites : enjeux interprétatifs en thanatologie. In D. Jeffrey & A. Cardita (dir.), *La fabrication des rites* (pp. 29-48). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Berthod, M.-A. & Magalhães De Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles*. Lausanne : Editions EESP
- Caux, C. & Berthod, M.-A. (2016). Vivre avec la mort au travail : présentation. *Frontières*, 26(1). <https://doi.org/10.7202/1034382ar>
- Gagnat, C. (2020). Les mort-nés et les fœtus. Le quartier des enfants dans un cimetière communal. In A. Magalhães de Almeida et M.-A. Berthod (Dir.), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 271-300). Éditions HETSL.
- Ischer, M. (2019). Le vieillissement en institution socio-éducative. *Reiso : revue d'information sociale*, mis en ligne 17 octobre.
- Magalhães de Almeida, A. & Berthod, M.-A. (dir.). (2020). *L'accompagnement social et la mort*. Lausanne : Éditions HETSL.
- Masciulli Jung, A. (2020, 10 décembre). Les rituels de deuil bouleversés par le Covid. *Reiso : revue d'information sociale*. [reiso.org/document/6740](https://reiso.org/document/6740)
- Masciulli Jung, A. (2020). Quand la mort s'invite dans le couple. In A. Magalhães de Almeida & M.-A. Berthod (dir.), *L'accompagnement social et la mort* (pp. 229-245). Lausanne : Editions HETSL.
- Masciulli, A. (2017). Régulation sociale dans des couples endeuillés. *Reiso : revue d'information sociale*, mis en ligne 19 juin.
- Pillonel, A., Berthod, M.-A., Castelli Dransart, D. A. & Stravianakis, A. (2021). *La mort appréciée. L'assistance au suicide en Suisse*. Antipodes.

Divers autres documents de référence (articles scientifiques, brochures et autres supports) seront discutés, distribués et/ou mis à disposition des étudiant-es par les enseignant-es.

**Titre des recherches :**

Les recherches auxquelles participent les enseignant-es seront présentées et des liens seront proposés aux étudiant-es sur la plateforme Moodle du module. Pour plus d'informations : <https://www.hetsl.ch/reseaux-de-competences/age-vieillissements-et-fin-de-vie-avif/recherches/>

10 **Enseignants**

Berthod Marc-Antoine  
Dominguez Orlando Stefano  
Gagnat Catherine  
Howald Mathias  
Magalhães de Almeida António  
Maier Vanessa  
Masciulli Jung Aurélie  
Maye David  
Rebetez Virginie  
Sans enseignant  
Sirisin Tiffany  
Vacataire1  
Vacataire2

**Nom du responsable de module \***

Pour le réseau de compétences AVIF  
MAGALHÃES DE ALMEIDA António

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Expression artistique et travail social** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML756.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS \*** **Langue(s)**

3 ECTS

 français

Volée PT 2021

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

2. Évaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

- Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':
- Conscientiser leur propre potentiel d'expression artistique
  - Identifier les pratiques d'expression artistique et leurs transpositions possibles dans les champs du travail social
  - Délimiter les ateliers d'expression créative en travail social des champs de l'art, de la médiation culturelle et de l'art-thérapie
- Favoriser l'expression créative des publics du travail social par une posture et des pratiques adaptées

5 **Contenu et formes d'enseignement \***

Les espaces d'expression créative et artistique font partie de l'offre de prestations d'un grand nombre d'institutions des champs du travail social. Les professionnel-le-s de l'animation socioculturelle, de l'éducation sociale et du service social sont sollicité-e-s pour organiser et/ou animer des ateliers, projets ou activités. Animer des espaces d'expression créative et artistique exige des cadres de références, des outils et postures spécifiques. Dans ce module, les étudiant-e-s développeront leur potentiel artistique et étudieront les transpositions possibles dans leurs futures pratiques professionnelles.

Formes d'enseignement :

- Ateliers d'expression artistique pour les étudiant-e-s animés par des professionnel-le-s des champs de l'art et du travail social
- Enseignements méthodologiques permettant de situer et de concevoir l'expression créative en travail social
- Espaces de réflexion personnels et collectifs
- Travaux de groupes permettant de faire l'expérience de l'animation d'une activité d'expression créative auprès de ses collègues étudiant-e-s

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La présence aux cours est obligatoire et constitue un pré-requis à la validation du module. Si l'étudiant-e n'a pas été présent-e, il ou elle ne peut valider le module et ne peut se présenter à l'examen de répétition. Il ou elle devra suivre un (autre) module l'année académique suivante.

- La présence à la semaine-bloc est obligatoire pour l'acquisition de 3 crédits ECTS. Les cours auront lieu en **semaine 7** les lundi 13 février, mardi 14 février, mercredi matin 15 février, jeudi 16 février et vendredi 17 février 2023 selon les horaires annoncés par la HETSLS.
- Evaluation de groupe le **vendredi 17 février 2023**.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un dossier d'écrits et de travaux artistiques personnels pour le vendredi 17 mars 2023.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Ce module se déroule sur une semaine bloc du lundi 13 au vendredi 17 février 2023 (y compris le mercredi matin).

#### 9 Bibliographie

Les lectures et documents méthodologiques seront à disposition des étudiant-e-s sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignants

##### Nom du responsable de module \*

JETZER Anne

##### Descriptif validé le \*

22 décembre 2022

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Module libre - Politique du logement : enjeux et instruments d'action sociale** **2022-2023**

**Code**  
T.TS.SO359.ML760.F.22

**Type de formation \***  
 Bachelor  DAS  CAS

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \***

**Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2021

Semaine 8 à 12  
Jeudis

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

**Objectifs :**

- Comprendre et analyser la politique du logement menée aux niveaux communal, cantonal et fédéral, et leurs impacts sur les conditions matérielles et sociales des habitant-e-s ;
- Agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives en se référant à des notions de droit administratif, de politique du logement et de sociologie urbaine ;
- Utiliser les principaux outils juridiques en vue d'appréhender des cas concrets relevant du droit du bail et permettre le règlement de litiges simples ;
- Saisir les enjeux économiques et sociaux entourant le logement au niveau individuel et collectif et apprendre à situer certaines problématiques sociales (p.ex. le sans-abrisme).

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec un aspect important touchant la pratique professionnelle du travail social, en abordant la thématique du logement sous ses aspects principaux. En effet, le rapport sur la pauvreté de Caritas rappelle que plus d'une personne sur six en Suisse vit dans des conditions de logement précaires et l'impossibilité d'accéder à des loyers abordables ou simplement à du logement (sans-abrisme) est un vecteur important de pauvreté.

Le module aborde d'un côté les politiques publiques en matière d'accès à la propriété (marché libre et coopératives), de protection des locataires (droit du bail), de logements d'utilité publique (logements à loyer modéré, logements protégés, logements pour étudiant-e-s, logements à loyer abordable) et de logements d'urgence (lutte contre le sans-abrisme). De l'autre, il vise à fournir aux futures travailleuses sociales et travailleurs sociaux des outils pratiques en matière de défense individuelle et collective des locataires. Dans ce cadre, le module prévoit une présentation des instruments du droit du bail par des juristes spécialisées en la matière, et du catalogue de prestations publiques en matière d'aide au logement par des professionnels des services sociaux. Aussi, il est prévu de visiter des collectifs actifs dans la lutte pour l'accès à du logement abordable dans les quartiers et les organisations qui s'engagent dans le cadre de logements d'urgence pour les sans-abris.

Ce module alternera des apports théoriques ex-cathedra, l'analyse de cas pratiques avec des spécialistes du droit du bail, des travaux de groupe et individuels avec différents supports de cours (articles, résultats de recherches, etc.) et des visites de terrain.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

L'évaluation se subdivise en deux parties :

- Travail individuel dans le cours du semestre (étude de cas en droit du bail) sans notation, réalisé en classe **le jeudi 2 mars 2023** (sem. 9).
- Présentation orale de groupe le **jeudi 30 mars 2023** (sem.13).

**Modalités de répétition :**

- En cas d'absence lors de la réalisation de l'étude de cas le 2 mars 2023, l'étudiant-e doit rendre au plus tard pour le **jeudi 30 mars 2023** l'équivalent de l'exercice fait en classe. Un nouveau casus lui sera alors remis.
- En cas d'obtention de la note « non acquis », une nouvelle présentation orale de groupe aura lieu **avant le jeudi 29 juin 2023** (la date sera fixée d'entente entre les étudiant-e-s et le responsable du module).

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

**9 Bibliographie**

Bibliographie :

- ASLOCA Vaud (2021). *Le kit du locataire*. ASLOCA Vaud. <https://www.premier-appart.ch/>  
Boudet, D. (2017). *Nouveaux logements à Zürich, La renaissance des coopératives d'habitat*. Ed. Park Books.  
Calvin, O., Contini, F., Maillard, C., Recordon, L., & Rouiller, F. (2021). *Le guide pratique du locataire*. Plus Sarà.  
Dolivo, J.-M., Eggli, A., Frund, A.-G., Mathez, G., & Zuppinger, U. (2013). *Crise du logement. Locataires et habitants prenez votre sort en main !* Editions d'en bas.  
Douay, N. (2012). *L'activisme urbain à Montréal : des luttes urbaines à la revendication d'une ville artistique, durable et collaborative*. L'information géographique, 76.  
Garnier, J.-P. (2011). *Du droit au logement au droit à la ville : de quel(s) droit(s) parle-t-on ?*. L'Homme et la Société. 182.  
Lachat, D., Grobet Thorens, K., Rubli, X., & Stastny, P. (2019). *Le bail à loyer*. Éditions de l'ASLOCA Romande.  
Martin, H., Bertho, B. & Bendjama, R. (2022). *Home street home. Expériences du sans-abrisme dans une ville de Suisse romande*. Revue suisse de sociologie, 48/1.

Titre des recherches :

Enquête exploratoire sur le logement de personnes sans abri à la rue du Simplon 22-26, Lausanne. Mandant : Sleep-In Association. Équipe de recherche : Prof. H. Martin, Dre B. Bertho, Prof. J.-P. Tabin  
[https://www.hetsl.ch/fileadmin/user\\_upload/rad/prestations/81874\\_Rapport-SimplonHETSL.pdf](https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/prestations/81874_Rapport-SimplonHETSL.pdf)

**10 Enseignants**

Berney Fabrice  
Bertho Béatrice  
Cruchon Pablo  
Emonet Laura  
Montalto César  
Pelizzari Alessandro  
Vacataire1  
Vacataire2  
Vacataire3  
Wahlen Carole



*Domaine HES-SO Travail social*  
*Filière Travail social*

**Nom du responsable de module \***

PELIZZARI Alessandro

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Durabilité et travail social : enjeux et défis** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML761.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation****Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français**3 ECTS**

Volée PT 2021

Semaine bloc du lundi 12 juin  
au vendredi 16 juin 2023**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis****4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***Compétences :

4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinentes, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Relier des enjeux et des défis que posent les objectifs de développement durable (notamment les ODD et l'Agenda 2030) à des apports théoriques, méthodologies et des outils mobilisés en travail social.
- Analyser et s'appuyer sur des pratiques professionnelles existantes pour penser des interventions qui incluent la participation citoyenne dans la mise en œuvre d'actions locales.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***Ce module se déroule pendant une semaine bloc, en immersion dans **la ville de Vevey**, avec :

- Des présentations de professionnel-le-s engagé-e-s dans l'administration publique, des institutions ou associations.
- Des travaux de groupe en lien avec des institutions partenaires (handicap, insertion, animation socioculturelle, etc.).
- Des cours en plénière
- Des travaux encadrés
- Des lectures et audios (hors temps de cours – individuel)

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Modalité d'évaluation :

- Présentation orale de groupe : **le vendredi 16 juin 2023 (après-midi)**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, **soit : examen oral individuel : le jeudi 7 septembre 2023**

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

Les frais pour les déplacements sont à la charge des étudiant-e-s.

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

Bibliographie :

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

Titre des recherches :

Pour chaque thématique abordée, les liens vers les recherches seront disponibles sur la page Moodle du module.

#### 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

LEUBA Marie

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Regards croisés sur le développement du jeune enfant** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML762.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langue(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée PT 2021

Semaine 8 à 12  
Jeudi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

Le module permet de travailler les compétences suivantes :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Ce module présente les spécificités du fonctionnement sensorimoteur, cognitif et affectif de l'enfant dans ses premières découvertes et constructions en couvrant le développement entre 0 et 5 ans.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Identifier les compétences développées par le jeune enfant relatives à la conscience de soi et de l'estime de soi ;
- Reconnaître l'importance de l'interaction avec le monde matériel pour la construction psychologique du jeune enfant ;
- Décrire les développements majeurs par lesquels navigue le jeune enfant en termes de socialisation et communication.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Les espaces de la petite enfance, qu'ils soient familiaux ou institutionnels, sont largement représentés dans le cadre des activités sociales ou éducatives. Comprendre et situer l'enfant en développement, s'appuyer sur un ensemble de repères, poser un regard dans une globalité intégrative au niveau de ses actions et de ses interactions sont donc des outils indispensables pour toute posture professionnelle en travail social. Ce cours offre une exploration des différents enjeux au niveau du développement sensorimoteur, cognitif et affectif porteuse non seulement de connaissances et de compétences mais également de compréhensions et de pistes d'interventions aussi ajustées que novatrices. Autant de méthodes et d'outils précieux pour penser l'accompagnement des jeunes enfants inscrits dans leur famille ou en collectivité.

Le module a lieu en présentiel et propose des modalités pédagogiques privilégiant la présentation de connaissances, la pédagogie participative et l'observation de situations.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation prend la forme d'une présentation orale en sous-groupe sur un sujet (à choix) traité dans le module. La présentation aura lieu le **jeudi 30 mars 2023** (semaine 13)

La présentation devra :

1. Mobiliser des éléments théoriques du module
2. Offrir une réflexion sur la pratique professionnelle sur le terrain en lien avec le sujet choisi.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit une présentation orale individuelle, le **jeudi 29 juin 2023** (semaine 26).

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

Sera distribuée en cours de semestre.

#### 10 Enseignants

Dimitrova Nevena  
Junker-Tschopp Chantal

#### Nom du responsable de module \*

DIMITROVA Nevena

#### Descriptif validé le \*

22 décembre 2022

#### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Module libre - Gros plan sur le travail social de proximité** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML763.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

Volée :  
PT2021

Semaine bloc n°7 : du lundi 13 février au jeudi 16 février 2023, mercredi y compris

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences :

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Connaître l'histoire du travail social de proximité (TSP) sur le plan national et plus précisément son développement en Romandie
- Comprendre la particularité de la profession ainsi que ses différents rôles dans la cohésion sociale et le développement des politiques de la jeunesse
- Identifier les différents domaines de compétences et d'actions du-de la TSP comme l'observation, le diagnostic communautaire, la création du lien, l'accompagnement individuel, le travail en réseau et l'intervention précoce
- Analyser les ressources et les outils mobilisés par le-la TSP
- Développer une réflexion et une discussion active autour des défis futurs de la profession

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le travail social de proximité (TSP), ou travail social hors murs (TSHM), est un pan encore récent du travail social. Destiné à intervenir là où se situe son public cible (espace public, famille, etc.), le TSP représente non seulement l'un des derniers maillons de la chaîne lorsque les institutions n'arrivent plus à avoir de lien avec des usagers·ères, mais il est aussi un intermédiaire et un observateur des changements sociaux.

A travers ce module, nous reviendrons sur l'histoire du TSP, à savoir d'où il est né, d'un point de vue national et romand notamment. Cela nous conduira ensuite à explorer les pratiques professionnelles de différents TSP, tant dans l'abstraction que sur le terrain. Nous nous rendrons donc dans différents lieux pour comprendre comment se met en place le TSP sur une commune, quels sont les outils dont les professionnel-le-s disposent, et quel est leur rôle dans le développement d'une politique jeunesse territoriale.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Présentations de projets par des professionnel-le-s de terrain et débat
- Travaux de groupe

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Présentation orale de groupe le **jeudi 16 février 2023** (semaine 7).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note "non acquis", la possibilité de répétition est la suivante :

- Restitution d'un travail écrit individuel selon les indications du responsable de module pour le **lundi 24 avril 2023** (semaine 17) au plus tard.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant-e sera tenu-e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

Bovay Florian  
Meyer-Evard Alexandra  
Tironi Yuri  
Vacataire1

**Nom du responsable de module \***

TIRONI Yuri

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Formation pratique 2** **2022-2023**

<b>Code</b> T.TS.SO359.FP2PT.F.22	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

27 ECTS

Volée PT 2021

Semestres 4 à 6

**Sem. 4 :** Printemps 2023

(préparation à la formation pratique 2)

**Sem. 5 :** Automne 2023

(préparation et recherche de place de formation pratique 2)

**Sem. 6 :** Printemps 2024 (période de formation pratique 2)

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

Autres prérequis :

- Avoir validé le module Formation pratique 1.
- Trouver une place de formation pratique 2 dans l'option choisie et remplir les formulaires permettant la production du DCPT1 avant le 15 décembre 2023.
- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable
- Pour les personnes convoquées, se présenter aux permanences FP obligatoires aux dates indiquées \*.
- Participer à tous les cours PIFP2 et répondre aux exigences de validation desdits cours. \*

\*Tous ces délais sont annoncés en début de Formation pratique 2 et font l'objet d'un document officiel déposé sur Moodle.

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences :**

Les 8 compétences du référentiel PEC20 BATS HES-SO seront développées.

**Objectifs pour la partie terrain :**

Les niveaux attendus en fin de FP2 sont indiqués dans l'annexe 1 des « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social ».

**Objectifs pour la partie intégration (analyse de pratique) :**

Cette partie du module s'inscrit dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Elle contribue à l'identification de repères permettant aux étudiant-e-s de se situer dans leur travail et de poursuivre la construction des compétences inhérentes à l'exercice de la profession.



5 **Contenu et formes d'enseignement \*****Contenu pour la partie "terrain":**

"La formation pratique est une mise en situation professionnalisante des étudiant-e-s qui contribue au développement des compétences attendues au terme de la formation dans une perspective d'alternance intégrative" (HES-SO, 2020, p. 12). Elle comprend :

- Le travail dans une institution, une expérience et une pratique réflexive;
- L'élaboration, la rédaction, et la mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Rencontre tripartite pour l'élaboration du DCPT2;
- Un accompagnement pédagogique du ou de la PF;
- L'élaboration et rédaction d'un rapport écrit rendant compte du processus pédagogique;
- L'évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP).

La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu présentant une différence significative avec le ou les lieux de toute expérience préalable.

Les « Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social » explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

- Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice).
- Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique de l'école).
- Confrontation aux situations réelles de travail.
- Soutien institutionnel et, le cas échéant, des professionnel-le-s de terrain.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action professionnelle à partir de l'analyse de situations réelles. Les temps de réflexion individuelle et groupale sont autant de vecteurs de développement des compétences et donc de professionnalisation reposant sur :

- Des analyses de la pratique.
- Une socialisation des expériences professionnelles.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :**

- Cours d'analyse de pratique.
- Séances de supervision.

6 **Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie formation "terrain" (24 ECTS) est validée selon la notation (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social). La partie « intégration » (3 ECTS) est validée selon la notation "acquis / non acquis".

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relatives au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :**

1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation de pratique.
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2** (au plus tard 6 semaines après le début de leur période de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
6. Attestation rédigée par le ou la superviseur-e que les 20 heures de supervision ont été effectuées (2x10h00 ; FP1/FP2).

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :**

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Présence active et obligatoire.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période de FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.  
En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par les responsables de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 6<sup>ème</sup> semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module formation pratique au semestre de printemps 2025 y compris la partie "intégration".

7 **Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

*Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social*

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

BERTOCCHI Silvie et KRAFFT Matthieu

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2022

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2021-2022
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.21	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b>  <b>3 ECTS</b>  PT 2021, EE 2021 et TP 2021	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres  <b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>  <u>Compétences</u>  <b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b>  <u>Objectifs :</u> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>  Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :  - Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPAcelibre, REESPIre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire. - Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL. - Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré. - Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).  Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 5 décembre 2023**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 3 décembre 2024**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 2 décembre 2025**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignants

##### Nom du responsable de module \*

BERGER Jean-Claude

##### Descriptif validé le \*

15 juin 2021

##### Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André